Les maires, bâtisseurs des mosquées

23/12/2008 à 12h36

Les pouvoirs publics apportent désormais 30 % des fonds nécessaires à l'édification des lieux de culte. Partout des mosquées sortent de terre. Quelque 150 projets sont lancés. Créteil vient d'inaugurer une mosquée cathédrale qui a coûté 5 millions d'euros. Avec le soutien de l'édile PS, Laurent Cathala : bail emphytéotique, aide à la construction de 1 million, et subvention annuelle de 100 000 euros, officiellement dirigées vers les activités culturelles.

Les maires s'impliquent, avec parfois la volonté de mieux contrôler, mais aussi de récolter des voix qui pèsent désormais sur des scrutins serrés. Avec l'explosion des prix du foncier, l'octroi d'un terrain municipal se révèle décisif. Le bail emphytéotique est devenu l'outil principal du maire, même si les tribunaux administratifs sanctionnent parfois des loyers trop faibles, perçus comme un financement explicite du culte (Marseille, Montreuil).

Les mairies utilisent de surcroît les activités culturelles de la mosquée, parfois un simple salon de thé, pour verser des subventions. **Le CFCM souhaite passer de 2000 mosquées à 4000.**

Le Salon Beige (via Floriant)